

et qui a donné naissance à ce charbon en produisant les plantes dont il est formé. (Et le soleil?... aurait pu ajouter Buckland.)

— Les duels sont défendus en Angleterre, dans l'armée comme dans le civil, et la seule arme à laquelle on puisse avoir recours n'en est pas moins mortelle quelquefois. Ainsi, jeudi dernier, à Sheerness, deux artilleurs qui s'étaient pris de querelle résolurent de vider la question à coups de pistolet. Ils se rendirent sur le terrain, accompagnés de leurs témoins. Après une lutte d'environ vingt minutes, pendant lesquelles les deux combattants parurent d'égale force, l'un d'eux asséna à son adversaire un coup de poing sous l'oreille qui l'étendit roide mort.

— On lit dans le *Courrier du Gard* : « Une de nos jolies petites villes du midi, que nous ne voulons pas nommer, dans la crainte qu'on ne la plaigne sur sa crudité, vient d'être l'objet d'une amusante escroquerie :

« Un habitué et adroit charlatan se présente aux habitants les plus notables comme possédant le moyen d'enlever les racines des cors aux pieds. Grâce, disait-il, à une prestesse de main qu'il avait acquise par une longue pratique, aucune de ces nombreuses racines, quelque petite qu'elle fût, ne pouvait lui échapper. Pour les distinguer, il se servait d'une loupe grossissante. Séduits par son aplomb et ses belles phrases, plusieurs habitants se firent extraire leurs cors. Après avoir soulevé légèrement l'épiderme avec un bistouri, et sans causer la moindre douleur, l'opérateur montrait bientôt au patient une multitude de petites racines extraites sans qu'il eût rien senti.

« Chaque cor opéré était payé dix francs. La somme ne laissait pas que de paraître un peu forte ; cependant la réputation du célèbre docteur (car il avait conquis ce nom dans la ville) fut en quelques jours si bien établie qu'il ne pouvait suffire à sa nombreuse clientèle. Les choses allaient à merveille pour lui, et il exploitait encore la ville dont nous parlons, si un médecin de Paris, qui ne croit pas à la possibilité d'enlever des racines de cors, était venu, pour le malheur du pédicure, passer quelques jours dans sa ville natale.

« Persuadé que ses chers concitoyens avaient eu affaire à un véritable charlatan, il se rend chez lui et demande à être opéré d'un cor à peine visible, mais qui le fait beaucoup souffrir. Le pédicure sourit et affirme que, grâce à sa loupe, il reconnaît parfaitement les racines et saura les enlever. En effet, il se met à l'œuvre, et, au bout de dix minutes, il présente les racines extraites.

« Ça ? dit le véritable médecin en riant ; mais, mon cher monsieur, ce ne sont pas des racines de cor, ce sont des bouts de corde à violon dont vous avez une provision dans votre main. D'ailleurs, il faut que vous ayez bien peu de presbycité pour n'avoir pas reconnu sur mon petit doigt l'absence complète de tout cor ou de durillon.

« En se voyant découvert, le faux pédicure se jeta aux genoux du vrai médecin et obtint une heure pour quitter la ville. Aujourd'hui, le docteur demande, en riant, à chacun de ses concitoyens leurs racines de cors pour en reconstruire les cordes d'un violon, leur promettant avec ce violon de les faire danser au bal qu'il désire leur donner en mémoire de la délivrance de leurs maux de pied.

— A propos de somnambulisme, le *Pays* raconte l'anecdote suivante : Voici un fait dont l'authenticité m'a été affirmée sous serment par le héros en personne.

Ce héros, mon camarade de collège, est un ingénieur d'une trentaine d'années, homme d'esprit et de talent, d'un caractère méthodique, d'un tempérament froid.

Comme il parcourait la Bretagne, il y a deux ans, il se trouve passer la nuit dans une suberge isolée à quelques centaines de mètres d'une mine qu'il se proposait de visiter le lendemain.

Il était las, il se mit au lit de bonne heure, et ne tarda pas à s'endormir.

Bientôt il rêva. On venait de le mettre à la tête de l'exploitation de cette mine voisine.

Il surveillait les ouvriers, lorsqu'arriva le propriétaire.

Cet homme, brutal et mal élevé, lui reprocha de rester au dehors les bras croisés pendant qu'il devrait être à l'intérieur occupé à tracer le plan.

— C'est bien ! je descends, répondit le jeune ingénieur.

Il descendit en effet, parcourut les galeries et en leva un croquis.

Cette besogne terminée, il se plaça dans le panier qui devait le ramener au jour. Un câble énorme servait à hisser ce panier.

La mine était extraordinairement profonde, l'ingénieur calcula que l'ascension durerait bien un quart d'heure, aussi s'installa-t-il le plus commodément qu'il put.

Il remontait depuis deux ou trois minutes déjà lorsque, levant les yeux par hasard, il crut voir que le câble auquel se trouvait suspendue sa vie était coupé à quelques pieds au-dessus de sa tête, trop haut pour qu'il pût atteindre la rupture.

Tout d'abord son effroi fut tel qu'il faillit s'évanouir. Puis il essaya de se remettre, de se rassurer. Ne se trompait-il pas, n'avait-il pas mal vu ? Il eut besoin de faire un énergique appel à tout son courage pour oser regarder de nouveau.

Non, il ne s'était pas trompé. Le câble avait été déchiré par quelque éclat de rocher et lentement, mais visiblement, il se détortillait. Il n'était pas à cet endroit plus gros que le pouce.

L'infortuné se sentit perdu. Un froid mortel le glaça jusque dans les moelles. Il voulut crier, impossible. D'ailleurs, à quoi bon ! Il était à moitié route maintenant. Dans le fond, à une profondeur vertigineuse, il apercevait, moins brillantes que des vers luisants dans l'herbe, les lampes des ouvriers. En haut, l'ouverture du puits lui apparaissait si rétrécie qu'elle semblait n'avoir pas le diamètre du goulot d'une bouteille.

Et il montait toujours, et un à un les fils de chanvre craquaient.

Et nul moyen d'éviter la chute horrible, car il le voyait, il le sentait bien, le câble serait rompu bien avant que le panier eût atteint le haut.

Telle était son angoisse mortelle, qu'il eut l'idée d'abréger le supplice en se précipitant.

Il hésitait, quand le panier arriva à fleur de sol. Il était sauvé. C'est en poussant un cri formidable qu'il sauta à terre.

Ce cri l'éveilla. L'horrible aventure n'était qu'un songe. Mais il était dans un état affreux. Baigné de sueur, respirant à peine, incapable du moindre mouvement.

Enfin, il put sonner et on vint à son secours. Mais les gens de l'auberge refusaient presque de le reconnaître. Ses cheveux noirs étaient devenus gris.

Sur le pied de son lit se trouvait, esquissée par lui, le plan de cette mine qu'il ne connaissait pas. Ce plan était merveilleux d'exactitude.

— Le professeur Hunley continue avec le plus grand succès ses lectures à l'institution royale de Londres. Il montre que l'homme ne diffère pas du singe qualitativement, mais quantitativement. On le trouve chez l'être humain toutes les parties constitutives de notre humble voisin, mais à des degrés bien différents de développement. L'auditoire qui suit ces conférences se compose de personnes appartenant à la plus haute aristocratie d'Angleterre. Des femmes élégantes et spirituelles applaudissent aux travaux du savant professeur, et ne paraissent nullement scandalisées d'apprendre qu'elles ne sont arrivées que des guenons perfectionnées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 mai 1866.

Dès le début, les offres affluaient. Le 3% a fléchi à 62.85, l'Italien à 37.40, et le Mobilier à 490. Le tableau des comptes portait 57.000 francs de rente, 750 mobiliers, et 525 ouest. Les fonds anglais ont baissé de 1/2 à la suite de nouvelles faillites. La fin de la Bourse a été un peu moins mauvaise. La rente a repris à 63.15, l'Italien à 38 fr. et le Mobilier à 506.25. L'Espagnol est tombé de 255 à 242.50 pour rester à 246.25. Parmi les chemins, l'Orléans fut à 790, le Nord à 1042.50, le Lyon à 780, le Midi à 527.50, l'Autrichien à 285, le Lombard à 287.50, le Saragosse à 150, le Nord d'Espagne à 115 et le Portugais à 100.

Les transatlantiques restent à 430 et les Rivoli à 365. Le comptoir d'économie est à 660 et la Société générale à 505.

Cours moyens du comptant : 3/0 63.15
4 1/2 93 12 1/2
Banque de France 3340
Crédit Foncier 1097.50

COURS DE LA BOURSE

Du 22 mai 1866.

Cours de ce jour	Cours précédent
3%.....63 35	3%.....63 15
4 1/2.....93 00	4 1/2.....93 12 1/2

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Au moment où les machines à coudre prennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public de se méfier des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de la Compagnie : C. M. MARTAUGEN, 70, BOULEVARD SÉBASTOPOL, à Paris.

Toutes les machines à coudre de Wheeler et Wilson SONT GARANTIES PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUTS FRAIS DE RÉPARATION ET D'USURE ; ces garanties spéciales peuvent être exigées par tous ses acheteurs.

Chaque machine doit être pourvue :
D'une double plaque ;
D'un guide à ourler, de toutes largeurs ;
D'un guide à ganser ;
D'un guide droit ;
D'un guide à poser les rubans sans batis
Du guide à soutercher ;
4 pierre à Emery ;
Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tire fil et un pied à piquer les ruches.
Il est à remarquer que bien des mar-

chands de cont'efacon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie, do vent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUTS FRAIS DE RÉPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

AVIS.

M. Charles François, représentant de la maison C. M. Martougen, 70 Boulevard Sébastopol, à Paris, agent général de la C^o des machines à coudre américaines de Wheeler et Wilson de New York, a l'honneur d'informer sa clientèle du département du Nord, que M. Marchand ne fait plus partie de la maison Martougen, depuis le 1^{er} mai.

EXTRAIT

du Compte rendu de la dernière assemblée générale annuelle et quinquennale de la Compagnie anglaise d'assurances sur la vie THE GRESHAM

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

PENDANT LE DERNIER EXERCICE ANNUEL.

Propositions présentées	5,095	pour un capital de	Fr. 46,451,736
Propositions acceptées	4,806	pour un capital de	Fr. 42,728,035
Recette totale en primes pendant l'année	Fr. 5,097,326	25	
Les sommes payées dans l'année, par suite de décès et par suite d'échéance de police, se sont élevées, y compris les additions du capital créées par la participation aux bénéfices	Fr. 2,105,313	50	
Bénéfices à répartir entre les Assurés et les Actionnaires	Fr. 1,875,000		
Sur lesquels 80 p. 0/0 vont être mis à la disposition des assurés aussitôt après le délai impérieux-mment nécessaire pour la subdivision des bénéfices entre les polices participantes.			

Bilan général au 31 Juillet 1865

CREDIT	
Fonds placés en fonds d'Etat, Immeubles et Raux éphémériques	Fr. 9,354,806 45
Hypothèques sur Immeubles	
Nu-Propriétés et avances sur Propriétés personnelles	Fr. 5,001,563 55
Prêts sur polices et parts de Primes prêtées	Fr. 1,134,478 30
Espèces, portefeuille, soldes de Banques et Agences, Primes en recouvrement	Fr. 3,529,403 25
Valeur des Primes à recevoir et de réassurances de parts de risques	Fr. 83,410,100
	Fr. 105,129,991 55

DEBIT

Versement sur capital actionnaire	Fr. 542,800
Diverses échéances, sinistres et débits à régler	Fr. 947,661 15
Valeur des capitaux assurés et de leurs accroissements	Fr. 93,429,875
Valeur des rentes viagères en temporaires à servir	Fr. 2,386,325
	Fr. 97,306,661 15
Balance prospective	Fr. 7,823,330 40
	Fr. 105,129,991 55

Par ordre du Conseil :

F. ALLAN CURTIS,

ACTUAIRE ET SECRÉTAIRE.

Londres 27 Décembre 1865.

Par la convention diplomatique intervenue entre la France et l'Angleterre à la suite du traité de commerce, promulgué par décret du 18 mai 1862, inséré au *Moniteur* du 21 mai de la même année, les Compagnies régulièrement constituées en Angleterre sont reconnues autorisées en France. Le *Gresham* se trouve donc, quant à la position légale et quand à la juridiction sur le même pied que les Compagnies françaises.

Les bureaux de la succursale continentale sont transférés dans l'immeuble dont la Compagnie a fait l'acquisition à Paris, 30, rue de Provence, faisant angle sur la rue Lafayette, et portant sur Lafayette n^o 34.

Pour tous renseignements s'adresser chez M. Ch. Goudeman fils, rue Blanchemaille.

5903

PAPIER WLINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ces propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible qui attire au dehors l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des RHUMES, BRONCHITES, MAUX DE GORGE, GRIPPE, RHUMATISMES, LOMBAGES, DOULEURS, etc. Son emploi n'exige aucune régime ; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne cause qu'une légère démanchement. Prix de la boîte, 1 fr. 50 ; 4 fr. 60. A la pharmacie NAUDINAT, 16, rue de la Cité, Paris, et chez tous les pharmaciens.

RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, 22.

VENTE

PAPIERS PEINTS
AU PRIX DE FACTURE

5954

JUSQU'AU 31 MAI Présent Mois

billets à 25 c. dans toute la France chez tous les Libraires et Débitants de Tabac.

Grandes Loteries

autorisées dans tout l'Empire Français. QUATRE-CENT-CINQUANTE MILLE FRANCS

A GAGNER POUR UN FRANC.	
Loterie de Bordeaux (un million)	FR. 100000
Nombreux lots.—Gros lot....	100000
Loterie Châteauroux (un million)	100000
Nombreux lots.—Gros lot....	100000
Loterie de Andelys (750.000 f.)	100000
Nombreux lots.—Gros lot....	100000
Les Enfants pauvres (1,500,000 f.)	150000
Nombreux lots.—Gros lot....	150000

Ces quatre gros lots s'élèvent à fr. 450000

Et p us de six cents autres lots.

Avec 25 c. on peut gagner un lot, même un gros lot. En prenant, à 25 c., UN billet de chacune de ces quatre Loteries, on pourra donc, avec un franc gagner ces quatre Gros Lots.—C'est à dire : Quatre-cent cinquante mille francs pour un franc.

Billets à 25 c. dans toute la France chez tous libraires et débitants de tabac.

On peut aussi, pour VINGT billets (20 chances de gagner ces Gros Lots), adresser (mandat-poste ou timbres-poste) CINQ francs au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoi, Paris. 30M 6027

ANNONCES

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

VILLE DE ROUBAIX, quartier de la Guinguette, près la route de Tourcoing,

CINQ BELLES MAISONS

A ÉTAGE dont deux à usage d'estaminet et une autre à usage de marchand, d'un revenu annuel brut de 1900 francs.

A vendre pour en jouir de suite. S'adresser, pour traiter, à M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44, dépositaire des titres et des plans. 27M. 6021

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château, 21.

Lundi 28 mai à deux heures de relevée ledit notaire DUTHOIT vendra publiquement en son étude les biens suivants : ROUBAIX, rue des Récollets.

DEUX MAISONS

à usage de magasin ; plus une habitation, atelier et magasin de charpente derrière. Ces maisons sont occupées sans bail, l'une par M. D langhe, cordonnier, l'autre par M^{me} veuve Stephens, modiste, le surplus par M. Dekesel. 2^e rue Dujardin.

DEUX BELLES MAISONS

A ÉTAGE nouvellement construites, dont l'une avec porte cochère. Avec 7 ares 30 centiares de fonds, cour et jardin. 3^e rue Terre-Neuve.

UNE MAISON

A ÉTAGE occupée sans bail par M. Vandenhende. 4^e rue de Courtrai

4 ares environ de terrain à bâtir

ayant 12 mètres 40 centimètres de front à rue Ce bien pourra être divisé en deux lots. 13. 16. 20. 23M. 6049

Etude de M^e DUCROCQ, notaire à Marq et de M^e DELINSELLES, notaire à Cysoing.

Le lundi 28 mai, à 3 heures, M^e DUCROCQ adjudicera en la salle de la Mairie de Mouveaux : MOUVEAUX. — 1^o A front du chemin des Carriers, près du Pavé de Roubaix,

62 Ares de Labour

occupés sans bail par Picavet-Six, propre à y bâtir une campagne ou un établissement industriel. 2^o AUX DURIEZ.

UNE MAISON

ET 13 ARES DE VERGER plantés de 63 peupliers, occupés sans bail par Teliez. 24M.-6055

Vente par autorité de justice.

ROUBAIX, SUR LA PLACE.

Le jeudi 24 mai 1866, dix heures du matin, il sera procédé par M^e ROUSSEL commissaire-priseur à Roubaix, à la vente des objets suivants :

Armoires, commode, chaises, tables, cuisinière et accessoires, poêle, à faire feu et déviances, pendule, tabourets, ustensiles de ménage en cuivre et en étain, nappes et serviettes, faïence, verrerie, porcelaine, cuillères, fourchettes, portraits, cadres, rideaux, stores, etc. L'huissier TIBERGHEN à Roubaix, est chargé des poursuites. 23M-6075

Etude de M^e VALENDUCCO, par

Lannoy.

CAPITAUX A PLACER

aux taux de 1 1/2 & 5 %.

moynnant sûretés hypothécaires. 8j.-6033

PAPIERS EN GROS

Rue du Grand-Chemin, n^o 4, (coin de la rue du Bois.)

WATTEL-LAUTIAUX

tient un assortiment complet

de papiers d'emballage

EN RAMES ET EN ROULEAUX. 30M-6064

A vendre OCCASION

DEUX MACHINES LOCOMOBILES presque neuves ; une de 6 à 8 chevaux système Debièvre de Lille, l'autre de 3 à 4 chevaux, système Callas de Paris, à vendre, et 1.500 k. tuyaux cuivre rouge tout neufs pour prise de vapeur et autres de toutes grosseurs 200 fr. les 0/0 k. garantis bons est bien faits.

Barreau-Pinchon, rue St-Lou, n^o 136, à Amiens (Somme). 3J. 6048

A louer

un terrain propre à faire des briques, de la contenance de 90 ares, et situé front à une rue pavée. S'adresser Grande-rue, 33. §-6038

A LOUER PRÉSENTMENT

RUE DES LONGUES HAIES, pour une ou pour plusieurs années quatre vastes étages d'un superficie de huit cents mètres carrés chacun, convenables pour triages de laines, magasins de marchandises ou de matières premières, etc. — Emménagement très facile par tire sacs et Vendages mus par la vapeur. — Tuyaux de chauffage et d'éclairage tout posés. — Force motrice à fournir au besoin. S'adresser rue du Pays, n^o 8. 30M.-6060

A VENDRE ou à LOUER

Roubaix, rue des Récollets. Une maison à usage de rentier, avec ou sans petit jardin au gré de l'amateur. S'adresser à M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix. 25M. 6047

A louer

Un VASTE ATELIER à usage de n'importe quelle profession et une COUR de 20 m. de profondeur sur 9 de largeur. Magasin, avec cour de 20 mètres carrés.

Avec long bail. 1003763

S'adresser rue du Moulin-Bernard, estaminet de l'Union. A la même adresse CHAMBRES GAR-NIES A LOUER. § 6063

Maison à louer

Une maison à louer à usage de magasin, située route de Tourcoing, en face de chez M. Frasez. S'adresser chez M. D'Halluin, rue de la Rondelle, n^o 2. § 6036

Magasins à louer

Bureaux et vastes magasins à louer. S'adresser rue de l'Union, 12. § 5992

Maison à louer

Jolie maison avec cour et jardin à louer, rue de l'Embranchement. Prendre l'adresse au bureau du journal. §-6073

Métiers revideurs

A vendre deux métiers revideurs à retordre le coton. 1400 broches, construction nouvelle de Dison et Barlow. S'adresser rue Nain, 17. §-6072

Cheval à vendre

A vendre rue de la brasserie n^o 12 un excellent cheval âgé de sept ans propre à tout usage. A la même adresse à céder un bel estaminet situé quartier Ste. Elisabeth. 16, 18, 20, 23 25, m. 6061

DIRECTEUR

On demande un DIRECTEUR, capable de conduire SEUL une fabrique appelée à devenir importante. Des connaissances mécaniques pour diriger quelques ouvriers dans cette partie, sont indispensables ; mais il faut une connaissance approfondie du tissage mécanique en tous genres. Appointements 6000 francs et intérêt dans la fabrication. S'adresser à Amiens, M. E. Bellard, rue du Faubourg de Noyon, 77. -60